

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

SEANCE du 18 mars 2024

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
15	15	14

Date de la convocation
12 mars 2024

Date d'affichage
12 mars 2024

<u>Objet de la Délibération</u>
<i>Adhésion à la démarche de participation citoyenne</i>

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi 18 mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de M. Brun Michaël.

Présents : Mmes, Garniaux Martine, Laurençot Jennifer, Mougine Nathalie, Baros Florence, Diffenbacher Céline, Isabelle Jorgelin, Mrs, Brun Michaël, Greguor Olivier, Beluche Philippe, Duhaut Denis, Laurent Beaufrez, Lionel Bonsoir.

Absents excusés : M. Obstetar Pascal

Absents :

Procuration : M. Morgan Bouchot à M. Brun Michaël ; Mme Fanny Dubois à Mme Mougine Nathalie

Public : Mme Frottier (est républicain) ; M. Lefint ; Mme Messaoudi ; Mme Obstetar ; Mme Laurent

Mme LAURENCOT Jennifer a été nommée Secrétaire de séance

Délibération n° 2024-02

L'adjudant-chef de la Gendarmerie de Montreux-Château est venu présenter aux membres du Conseil municipal le dispositif «Participation citoyenne».

Un dispositif de participation citoyenne se traduit par la conclusion d'un protocole de participation citoyenne, d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.

Ce protocole est signé par le préfet territorialement compétent, le maire de la commune concernée et le responsable des forces de sécurité de l'État territorialement compétent, puis transmis pour information au procureur de la République.

Pour rappel, le dispositif de participation citoyenne vise à :

- développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance ;
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes de leur secteur, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le 
ID : 090-219000718-20240318-2024_02-DE

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

La participation citoyenne est un engagement à titre bénévole qui ne donne lieu à aucune contrepartie financière et ne confère pas de prérogatives de puissance publique.

Une réunion publique aura lieu en mairie le 17 avril 2024 à 19h30, une communication sera effectuée via Illiwap, flyers et panneau d'affichage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Adhère au dispositif de participation citoyenne
- Charge Monsieur Le Maire de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

VOTE : adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Maire, Michaël Brun

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Montreux-Château, Territoire de BELFONT. The seal features a central emblem with a castle and a star, surrounded by the text 'MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU' and 'Territoire de BELFONT'. A handwritten signature in black ink is written over the seal.

Envoyé en préfecture le 21/03/2024
Reçu en préfecture le 21/03/2024
Publié le 
ID : 090-219000718-20240318-2024_02-DE